

## 6 Économie

# Entretien avec le ministre de l'Économie, de la Prospective et de la Programmation du développement

## Régis Immongault : " Il nous faut nous adapter désormais à ce nouveau contexte des prix bas du pétrole sur une longue période "

Propos recueillis par Maxime Serge MIHINDOU

Libreville/Gabon

*Face à la persistance de la crise pétrolière, le gouvernement n'a plus d'autres choix que de proposer des sources alternatives pour financer l'économie nationale, fortement impactée par la baisse des cours. Le plan de relance proposé, dernièrement, par le Premier ministre constitue la feuille de route à laquelle d'autres mesures fortes doivent absolument se greffer, estime le ministre de l'Économie dans cet entretien exclusif.*

**l'union.** Lors du dernier Comité monétaire et financier du Gabon, vous avez lâché une phrase qui fait aujourd'hui écho : «La crise financière est là. Elle est dure ! ». Comment, concrètement, se traduit cette crise au niveau de l'économie du pays, surtout des finances publiques ? A quoi devrait-on s'attendre dans les jours et les mois à venir ?

- **Régis IMMONGAULT** : Oui, la crise est présente, elle est là. En effet, la situation de l'économie mondiale est marquée par une certaine médiocrité de la croissance poussant le FMI (*Fonds monétaire international, ndlr*) à revoir à la baisse le taux de croissance du PIB en 2016 à 3,1%. En tenant compte de ce contexte, la sous-région connaît une période particulièrement difficile. La Cémac, composée pour l'essentiel des pays exportateurs de matières premières, subit un double choc : le choc sécuritaire et celui des matières premières.

La crise a débuté en 2014 et s'est accélérée avec la baisse de la croissance chinoise, qui a eu comme conséquence une baisse des prix des matières premières notamment le pétrole, source de revenus très importante pour les finances publiques, moteur de la croissance du PIB et surtout principale source d'entrée des devises dans la sous-région. A cela, s'ajoutent les difficultés géopolitiques et sécuritaires que traversent la République Centrafricaine, le Tchad et le Cameroun. Il en résulte que l'ensemble des pays de la sous-région ont vu leur croissance économique baisser considérablement. Ils ont connu un effondrement de leurs recettes budgétaires et, par conséquent, une hausse des besoins de financement. Avec la liquidité limitée dans la sous-région et les tensions sur les marchés internationaux des capitaux, l'ensemble des pays de la sous-région ont dû avoir recours à l'utilisation de leurs dépôts à la BEAC et aux avances statutaires. Ceci a entraîné une érosion des réserves de change de la BEAC. Cette situation a fragilisé la situation de la Trésorerie de l'ensemble des pays de la région et entraîné des retards de paiements de l'Etat, mettant à mal l'ensemble de l'économie. En ce qui concerne notre pays, les conséquences de la baisse de prix des matières sont doubles pour notre économie...

... lesquelles ?

- Sur les finances publiques d'abord, il y a eu une baisse des recettes pétrolières non compensée par les recettes hors pétrole. La baisse des recettes pétrolières a impacté l'investissement public. Toute chose qui n'est pas sans conséquence sur l'emploi privé. Sur le secteur réel ensuite, la croissance a ralenti. Elle est passée de 5,6% en 2013 à 2,9% en 2016. Je tiens tout de même à rappeler que la croissance prévue pour l'Afrique subsaharienne a été ramenée de 3% à 1,4% par le FMI. Ce qui signifie que notre pays ne s'en sort pas mal, nonobstant la sévérité de la crise. Pour 2017, le prix du baril du pétrole devrait encore rester bas. Le projet de loi de finances 2017 table sur un prix du baril gabonais à 40 dollars.

Nous anticipons à nouveau une baisse des recettes de l'Etat. C'est pourquoi, j'ai donc tenu à rappeler le caractère durable de la crise, qui continuera à impacter nos finances publiques. Mais, rassurez-vous, le gouvernement, sur les très hautes instructions du chef de l'Etat, ne baisse pas les bras. Nous allons poursuivre la mise en œuvre des réformes dont a besoin notre économie pour rompre définitivement avec la dépendance au secteur pétrolier. Il nous faut nous adapter désormais à ce nouveau contexte de prix bas du pétrole sur une longue période et chercher à diversifier davantage notre économie.

**Cette situation explique-t-elle le recours à un rythme effréné, depuis plusieurs mois, des émissions des bons de trésor par la direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor ?**

- La loi de finances fixe un niveau plafond pour le recours aux emprunts sur un exercice. Dites-vous bien que les différentes émissions d'emprunts rentrent dans l'enveloppe globale prévue par la loi de finances. Un calendrier d'émission qui tient compte de ceux des autres États est établi en conséquence.

Mais il est clair que les levées de fonds correspondent à des besoins en trésorerie. C'est tout à fait normal, car ces instruments ont été mis en place pour permettre aux États de gérer les situations comme celle que nos pays traversent actuellement.

Je voudrais aussi rappeler que le recours aux avances statutaires de la BEAC n'est plus possible, et en plus de cela, il y a la difficulté des pays d'Afrique subsaharienne d'accéder aux marchés internationaux des capitaux. Dans ce cas, il en résulte que l'une des poches de liquidité disponible est bien le marché sous-régional.

Au premier semestre 2016, les pays de la sous-région ont émis



Le ministre de l'Economie Régis Immongault.

353,9 milliards de FCFA sous la forme de titres divers sur le marché à souscription libre de la Cémac, contre 231,3 milliards de francs au premier semestre 2015. Pour ce qui est du Gabon, il a levé 94,7 milliards de FCFA sur ledit marché, soit 26,8% de parts de marché, contre 35,2 sur la même période en 2015. Il serait donc difficile, de ce point de vue, de parler de rythme effréné. Il s'agit d'une stratégie de financement du budget de l'Etat.

**Selon le Comité monétaire et financier national que vous avez présidé dernièrement, les avoirs extérieurs nets du Gabon ont chuté de 40 % à fin août 2016. En dépit de la sévérité de la crise, n'est-ce pas un argument supplémentaire pour ceux qui pensent que le Gabon n'a plus d'autres choix que d'épuiser ses réserves à la BEAC ?**

- Il est clair, comme je vous l'ai déjà dit, que la conjoncture pétrolière actuelle a des conséquences négatives sur les pays exportateurs de pétrole. Le Gabon, bien que résistant, ne saurait être épargné. L'économie nationale subit ces contre-coups à la fois sur les finances publiques, par une baisse des revenus, sur le secteur réel par un affaiblissement de la croissance réelle, mais aussi sur les comptes monétaires et extérieur. L'analyse faite par le Comité monétaire et financier national du Gabon fait ressortir une baisse des avoirs extérieurs nets de l'ordre de 40% à fin août 2016, comparativement à la même période en 2015, induisant ainsi un taux de couverture de la monnaie de 69,8%, contre une norme de 20%. Cette

diminution des réserves est liée à la détérioration des termes de l'échange. Ce qu'il importe de souligner, c'est que la situation ainsi constatée au Gabon est similaire à celle d'autres pays producteurs de pétrole à travers le monde, particulièrement dans la zone Cémac, où le taux de couverture de la monnaie (environ 64%) est inférieur à celui constaté pour le Gabon. La baisse des avoirs extérieurs de la Banque centrale traduit la conjugaison de la baisse des exportations, mais également le maintien à un niveau élevé des importations pour les besoins de l'économie nationale (secteur public mais surtout secteur privé). Cette problématique qui concerne tous les États de la Cémac a été au cœur de nos échanges à Washington D.C., en marge des dernières réunions des Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale. Pour limiter l'érosion des réserves monétaires, il faut relancer la croissance, encourager l'exportation des biens échangeables, limiter les déficits et mettre en œuvre un plan de réformes structurelles. Cette impulsion a été donnée par la dernière conférence des chefs d'Etat de la Cémac à Malabo et se poursuit avec l'appui du FMI.

**Pour 2015 et 2016, à combien estimez-vous les pertes financières de l'Etat liées à l'effondrement des prix du baril de pétrole ? Si les cours de pétrole persistent à la baisse, quelles en seront les conséquences à long terme ?**

Tout dépend de votre point de référence. Si votre point de référence est 2014, alors en effet, le prix du pétrole a été divisé presque par deux, entre 2014 et 2015

(moyenne 2014 à 99.5 USD/baril et moyenne 2015 à 5399.5 USD/baril) si bien que les revenus pétroliers de l'Etat ont diminué d'environ 431 milliards FCFA. Donc si le "Roseline" est 2014, alors rien qu'en deux ans (entre 2015 et 2016), nous avons perdu l'équivalent d'une année de revenus pétroliers. Cette situation a entraîné un ralentissement de l'activité du secteur réel et a eu pour conséquence une contraction des recettes hors pétrole, soit une perte d'environ 120 milliards F. CFA en 2015 par rapport à 2014. En 2016, si nous retenons une projection de 35 dollars le baril gabonais à fin décembre 2016, corrigé de l'effet taux de change, les recettes issues du secteur pétrolier diminueraient de 26,3% par rapport aux prévisions de la loi de finances 2016, soit une moins-value de 158,1 milliards de F. CFA. S'agissant des recettes hors pétrole, elles connaîtraient également une contraction sous l'effet du ralentissement de l'activité économique. Nous projetons en effet une baisse de la croissance à 2,9%, contre 4,6% dans la loi de finances 2016. Au total, les recettes hors pétrole baisseraient de 17,5% en 2016 par rapport à la loi de finances, mais resteraient quasi-stables (-0,3%) par rapport aux réalisations de 2015.

En somme, les recettes de l'Etat ont baissé de 550 milliards en 2015 et se contracteraient de 164,3 milliards en 2016 par rapport à 2015. Par rapport aux prévisions de la loi de finances 2016, le manque à gagner serait d'environ 400 milliards de F.CFA en 2016. Pour la période future, je tiens à rappeler encore la nécessité d'être prudent, les niveaux de 100 dollars le baril sont des exceptions, autant considérer que nos sommes désormais dans un contexte de prix bas du pétrole sur une période plus longue. Un ajustement permanent de la voilure de la dépense est nécessaire pour préserver la viabilité des finances publiques, à commencer par la masse salariale qui n'est pas soutenable. La mise en œuvre des réformes structurelles permettra, d'une part, de desserrer la contrainte sur les finances publiques et, d'autre part, d'accélérer la diversification de notre économie. Le salut de l'économie passe par la mise en œuvre de ces réformes.

(A suivre).



### COMMUNIQUE DU MOUVEMENT FEMINISTE

## « L'APPEL DES MILLE ET UNE »

Le Mouvement féministe l'Appel des Mille et Une, ayant constaté la recrudescence de diffusion, sur les réseaux sociaux, de vidéos à caractère pornographique des personnalités publiques, s'insurge contre ce fléau d'un genre nouveau dans notre pays, qui heurte nos mœurs.

Le Mouvement appelle à la préservation des valeurs familiales et invite toutes les femmes gabonaises à sensibiliser leurs conjoints et enfants, appâts de ce nouveau phénomène.

Par conséquent, le Mouvement a saisi les autorités compétentes afin qu'elles trouvent les voies et moyens pour légiférer contre cette délinquance.

Fait à Libreville, le 11 Novembre 2016